Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Rhonéa sélectionnée par Bpi France pour intégrer le programme ‘Accélérateur agroalimentaire’



Rhonéa, Union des coopératives de Beaumes-de-Venise, Rasteau, Vacqueyras & Visan, a été sélectionnée par BPI France et le Ministère de l’Agriculture pour intégrer le programme ‘Accélérateur Agroalimentaire’ pour une durée de 24 mois. Objectif ? Accompagner les entreprises dans leurs enjeux de développement, de modernisation et d’innovation.

Vocations du programme

Voici un accompagnement sur-mesure qui permettra d’accélérer le développement de Rhonéa et renforcer sa compétitivité. Après avoir candidaté fin 2020, l’union coopérative a été sélectionnée avec 22

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

autres entreprises françaises pour son potentiel de transformation et ses ambitions de développement. Le programme 'Accélérateur agroalimentaire' a pour objectif d'accroître la compétitivité des entreprises de la filière et de les accompagner face aux défis de demain. Les objectifs de ce programme sont multiples : réaliser un diagnostic 360° de l'entreprise, identifier les axes de croissance et d'amélioration, apporter un soutien personnalisé dans la mise en place du plan d'actions…

« Nous avons plus particulièrement sollicité l'accompagnement de Bpi France sur deux projets, détaille Pascal Duconget, Directeur général. Il s'agit de l'excellence opérationnelle, c'est-à-dire notre capacité à disposer d'une 'Supply chain' permettant de répondre à nos évolutions internes et aux besoins de nos clients, et la transformation digitale au sens large, incluant l'ensemble des systèmes d'information de l'entreprise. »

Rhonéa, une coopération 'nouvelle génération'

Engagée et éthique, Rhonéa ne cesse de relever de nouveaux défis. Elle représente désormais 400 artisans vignerons sur le territoire du Vaucluse et est implantée sur 2.900ha de vignes, dont 2.100 en Crus et Côtes du Rhône Villages. « Avec l'arrivée récente des caves de Visan et Rasteau dans l'Union, nous prenons une nouvelle dimension » explique Pascal Duconget. « Avoir été sélectionné par BPI France pour bénéficier de ce programme sur-mesure est une belle reconnaissance de notre dynamisme. Nous voulons désormais concrétiser nos projets de développement pour en faire des réussites durables, autant auprès de nos artisans-vignerons que de nos clients. »

(Vidéo) Des chercheurs avignonnais protègent les vignes des champignons

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Des chercheurs de l'Université d'Avignon sont à l'origine d'un dispositif unique protégeant les plantes (vignes et fraises) en les exposant à un rayonnement. UV Boosting conçoit des équipements de stimulation de défense naturelle des plantes par flashs UV, permettant de réduire les besoins en fongicides.

« Il n'existe aucune technologie comparable sur le marché »

Lauréate du concours d'innovation 'i-nov' du programme d'investissements d'avenir opéré par l'Ademe, la start-up a ainsi bénéficié d'un soutien financier. « Ce projet se distinguait des autres parce qu'il n'apporte aucun intrant et agit en préventif. Il n'existe aucune technologie comparable sur le marché. Ses effets ont été reconnus dans le cadre des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques », explique Thomas Eglin, coordinateur recherche et développement à l'Ademe.

Après avoir découvert que les flashs UV-C augmentent la résistance des plantes face à divers pathogènes, les chercheurs de l'Université d'Avignon Laurent Urban et Jawad Aarrouf déposent un premier brevet en 2015. C'est donc accompagnés par l'Université d'Avignon et la Satt Sud-Est, qu'ils s'associent à Yves Matton, co-fondateur de Technofounders, pour créer ensemble UV boosting en 2016.

Réduire la dépendance aux produits fongicides

Cette technologie innovante consiste à stimuler les défenses naturelles de la plante grâce aux flashs UV-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

C, provoquant le déclenchement d'un mécanisme de défense avant même l'apparition d'un pathogène : la plante est ainsi plus résistante et les dégâts du pathogène sont limités. Les équipements proposés ont divers avantages et permettent notamment une cadence de traitement flexible, s'adaptent à l''essentiel des engins agricoles standards et ne nécessitent pas de consommable.

Sécuriser les récoltes

Cette solution pour lutter contre les champignons qui contaminent la vigne, permet de réduire de 30 à 60 % l'usage des pesticides. Elle aide les viticulteurs à anticiper les réglementations et à sécuriser les récoltes en biologique tout en répondant aux nouvelles attentes des consommateurs. Enfin, Hélios, c'est son nom, peut être utilisé quelle que soit la météo, et n'entraîne aucun phénomène de résistance de la plante.

UV boosting participera à la journée portes ouvertes organisée le 9 juin par KRD équipements. Frederick Breysse et Nicolas Pascouau seront sur place pour présenter les diverses solutions. Pour vous inscrire, cliquez ici.

(Vidéo) Bédarrides : les vignerons testent le robot viticole autonome 'Ted'

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Ce mercredi 21 avril aura lieu une démonstration du robot TED à Bédarrides. Organisée chez un vigneron du réseau Dephy Ecophyto, cette démonstration présentera le travail du sol avec le tracteur enjambeur autonome dernière version.

Action majeure du plan Ecophyto, le dispositif Dephy a pour finalité de valoriser et de déployer les techniques et systèmes agricoles réduisant l'usage des produits phytosanitaires tout en étant performants d'un point de vue économique, environnemental et social. Commercialisé depuis 2017 par la société Naïo Technologies, 'Ted' semble relever le défi. Ce robot écologique travaille le sol de façon mécanique grâce à différents types d'outils. 100% électrique, il permet ainsi de réduire l'usage d'herbicides tout en limitant l'émission de gaz à effet de serre et particules.

Outil précis de désherbage des vignes, son principale atout est de dégager du temps aux viticulteurs et vignerons pour leur laisser plus de place aux tâches à plus forte valeur ajoutée. Par ailleurs, sa légèreté (900 kg) permet de lutter contre la compaction des sols et son passage fréquent offre un travail d'entretien régulier. Il s'agit du premier robot électrique entièrement autonome sur le marché pour le désherbage précis et efficace. Voici une démonstration en vidéo dans les vignes du château Fombrauge, situé à Saint-Christophe-des-Bardes :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

La Safer au secours de la trésorerie des exploitants agricoles



Vigneron à Châteauneuf-du-Pape, Bernard Duseigneur, est le 1er de la région à bénéficier du dispositif 'réméré'. Un ballon d'oxygène de la Safer qui vise à soutenir la trésorerie des agriculteurs propriétaires exploitants.

En 1958, sortait sur grand écran le film 'Les vignes du seigneur' de Jean Boyer avec Fernandel et Simone Valère. En 1967, 'Les vignes Duseigneur', elles, étaient plantées par le père de Bernard Duseigneur, un domaine d'une trentaine d'hectares à Saint-Laurent des Arbres dans le Gard Rhodanien et d'une dizaine d'autres à Châteauneuf-du-Pape, toutes cultivées en biodynamie.
« Entre le Covid et les taxes Trump pour exporter mon vin aux Etats-Unis, j'ai perdu 40% de chiffre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

d'affaires l'an dernier. Or, mon souhait, évidemment, c'est de maintenir l'intégrité de mes vignes, de durer, de valoriser le terroir, de développer la biodiversité, de faire face au changement climatique et surtout de pouvoir les transmettre à mes 3 enfants », explique le vigneron âgé de 60 ans.

« Mise en œuvre de l'esprit de solidarité de la Safer »

« Mais la crise a entamé mes capacités d'emprunt pour acquérir une nouvelle parcelle. Avec la pression foncière, un hectare à Châteauneuf tourne autour de 500 000 €. Or, pour financer ces 63 ares supplémentaires, j'ai pensé contracter un PGE (Prêt garanti par l'Etat), mais après, il faut le rembourser… C'est alors que je me suis tourné vers la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) qui m'a accordé 200 000€. »
« Bernard Duseigneur n'était plus en capacité d'aller chercher des financements, précise Jean-Louis Canto, président du comité technique de Vaucluse de la Safer. Tous les recours bancaires étaient bloqués, nous devions trouver une solution pour lui éviter de perdre une partie de son exploitation. La Safer a mis en œuvre son esprit de solidarité avec le dispositif baptisé 'réméré'. Il nous permet venir en aide aux agriculteurs en difficulté en acquérant provisoirement leur foncier mais ils peuvent, dans les 5 ans le racheter. »

« Une mesure intelligente et efficace qui permet de sortir la tête de l'eau. »

« C'est une mesure intelligente, efficace, qui nous permet de sortir la tête de l'eau, de faire le dos rond en attendant que l'économie reparte. Il faut absolument la faire connaître, insiste Bernard Duseigneur. Je reste en place dans mon exploitation et si dans les 5 ans je retrouve mes capacités financières, je rachète la parcelle au prix de l'emprunt initial. En revanche, si sa côte a grimpé, la Safer me reversera alors la plus-value. C'est super ! »
Ce dispositif fait partie de 'la boîte à outils' de la Safer pour éviter les saisies, apurer les finances des exploitants endettés et leur permettre de consolider leur entreprise.

Contact : safer@safer-paca.com

La Safer
Issue des Lois d'Orientation Agricole (1960-62) dont l'objectif était la modernisation de l'agriculture, la Safer remplit 4 missions :

1/ assurer la transparence du marché foncier rural,
2/ contribuer à la protection des espaces agricoles, naturels et forestiers,
3/ contribuer au développement d'une agriculture dynamique et durable,
4/ préserver les ressources naturelles des paysages.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Caromb : la Cove lance la saison de greffés soudés chez les Pépinières Viticoles Gourru



Jérome Bouletin ,1er vice-président de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) et maire de Beaumes-de-Venise, accompagné de Michel Jouve conseiller délégué à l'agriculture et à la ruralité, et maire de Flassan, viennent de se rendre à la pépinières Viticoles Gourru à Caromb. L'occasion pour les deux élus communautaires de rencontrer les responsables de cette entreprise familiale le premier jour de la saison de greffés soudés. Ces derniers ont ainsi visité l'atelier de la famille Gourru dont la direction est assurée par Romain Gourru depuis 2017.

Pour rappel, le Vaucluse est le 1er département de France producteur de plants de vigne. Chaque année,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

plus de 200 producteurs mettent en terre environ 40 millions de plants.

Le Gouvernement annonce une 1re aide exceptionnelle à la filière viticole



Le ministère de l'Economie et des Finances, Didier Guillaume, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ainsi que le ministère de l'Action et des Comptes publics viennent de réunir en visioconférence l'ensemble des acteurs de la filière vitivinicole française afin de présenter les mesures prises pour ce secteur par le Gouvernement.

« La crise sanitaire due au virus Covid-19 touche de plein fouet le secteur de la viticulture, qui est

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

particulièrement dépendant de secteurs fermés administrativement depuis le 15 mars 2020 et des marchés à l'exportation, expliquent les 3 ministères. La filière avait déjà été fortement touchée par l'instauration des sanctions américaines sur les importations de vin en novembre 2019. Ce sont plus de 85 000 entreprises (exploitations, caves coopératives, négociants vinificateurs) qui sont concernés partout en France. »

> « La filière avait déjà été fortement touchée par l'instauration des sanctions américaines. »

A l'issue de cette réunion, 3 mesures de soutien exceptionnelles et spécifiques au secteur pour assurer la stabilité du marché et la poursuite de leur activité ont été annoncées :

- des exonérations de cotisations sociales pour les TPE et PME les plus en difficulté,
- un dispositif de distillation de crise à hauteur de 140 M€,
- une relance de notre demande d'un fonds de compensation au niveau européen.

Les représentants des 3 ministères concernés ont insisté sur le fait que le plan proposé est une 1re étape et qu'il y aura une clause de revoyure organisée dans les prochaines semaines pour renforcer le plan si nécessaire, notamment via une aide supplémentaire aux distilleries.

Par ailleurs, ces derniers ont aussi rappelé l'ensemble des mesures de soutien aux entreprises déjà mises en place par le Gouvernement et auxquelles le secteur est pleinement éligible (fonds de solidarité, prêt garanti par l'Etat, report de cotisations sociales et d'impôts, chômage partiel…).